



URGENCES PÉDIATRIQUES HOSPITALIÈRES : PROCÉDURES DE PRISE EN CHARGE

Dates de Formation 2013

Sessions de 2 jours de cours théoriques et ateliers à Hôpital de l'Enfance

7 et 8 février
7 et 8 mars
18 et 19 avril
16 et 17 mai
19 et 20 septembre
10 et 11 octobre
5 et 6 décembre

Session ½ jour de cours sur le lieu de travail

20 juin 2013	
Présence obligatoire des participants des sessions théoriques de février – mars – avril – mai	
Morges 9h – 12h Nyon 14h – 17h	Yverdon 9h – 12h Payerne 14h – 17h

21 juin 2013	
Présence obligatoire des participants des sessions théoriques de février – mars – avril – mai	
Vevey 9h – 12h Aigle 14h – 17h	CHUV/HEL 9h – 12h

5 juillet 2013	
Présence obligatoire des participants des sessions théoriques de février – mars – avril – mai	
Neuchâtel 9h – 12h Fribourg 14h – 17h	Delémont 9h – 12h



23 janvier 2014

Présence obligatoire des participants des sessions théoriques de septembre – octobre - décembre

Yverdon 9h – 12h
Payerne 14h – 17h

Morges 9h – 12h
Nyon 14h – 17h

24 janvier 2014

Présence obligatoire des participants des sessions théoriques de septembre – octobre - décembre

CHUV/HEL 9h – 12h

Vevey 9h – 12h
Aigle 14h – 17h

31 janvier 2014

Présence obligatoire des participants des sessions théoriques de septembre – octobre - décembre

Delémont 9h – 12h

Neuchâtel 9h – 12h
Fribourg 14h – 17h